

Dossier pédagogique

la flamme de
l'égalité



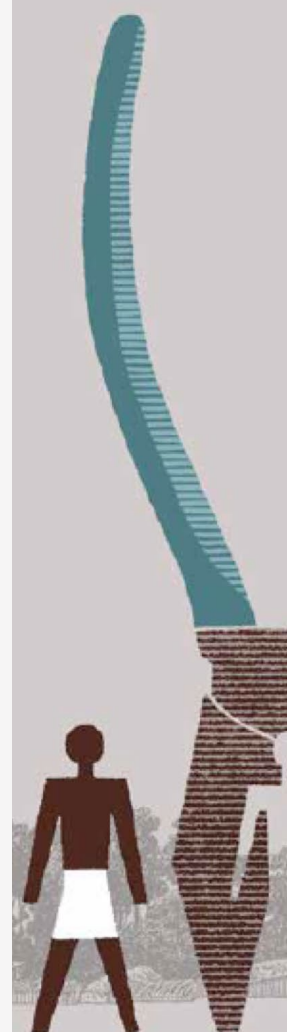
TRAVAILLER EN ESCLAVAGE



FONDATION POUR
LA MÉMOIRE DE
L'ESCLAVAGE

Sommaire

- **Esclave n'est pas un métier 3**
- **Travailler dans les plantations : une vie de travail 4**
 - Ressources** Étudier des représentations d'esclaves au travail 5
- **Travailler dans les plantations : une division verticale du travail 6**
 - Ressources** Des archives pour étudier l'esclavage. 7
- **Travailler dans les plantations : l'organisation du travail 8**
 - Ressources** Étudier l'esclavage avec des plans d'habitations 9
- **Travail pour soi 10**
 - Ressources** « Manuels de planteurs » : une source précieuse pour étudier l'esclavage 11
- **Esclaves en ville 12**
 - Ressources** Esclaves au marché 13
- **Esclaves en Europe. 14**
 - Ressources** Esclaves domestiques en France 15
- **Résistances au travail 16**
 - Ressources** La tradition orale. 17
- **Après l'abolition : quels travailleurs dans les colonies ? 18**
 - Ressources** Engagés à La Réunion. 19
- **Travailler en esclavage aujourd'hui 20**
 - Ressources** Regards dessinés sur le travail forcé 21
- **Documents 22**



ESCLAVE N'EST PAS UN MÉTIER

“**T**ravailler comme un esclave » : l'expression – souvent galvaudée – renvoie dans l'imaginaire collectif à un travail pénible, exercé sous la contrainte, voire la violence, corvéable à merci dans un cadre horaire très large, sans rétribution – ou très maigre – ni reconnaissance.

Cette association entre esclavage, dur labeur et violence est un héritage de la période coloniale durant laquelle, du XV^e au XIX^e siècle, plus de 12,5 millions d'Africains ont été déportés vers les Amériques et l'océan Indien par les Européens, dans l'unique but de fournir aux Européens une main d'œuvre pour exploiter les territoires colonisés. Durant la même période, les Européens ont aussi déporté environ 1,3 million d'esclaves dans et depuis l'océan Indien, et un million en Europe.

De ce fait, l'image qui vient à l'esprit pour caractériser le travail esclave à cette période est celle d'esclaves noirs travaillant dans les champs de canne à sucre, courbés sous l'effort, sous la menace constante du fouet. Certes, durant les XVI^e-XIX^e siècles, la majorité des esclaves travaillaient à la terre, dans le cadre d'une plantation de canne à sucre, de café ou de coton. Cette vision est pourtant à nuancer : une partie d'entre eux travaillaient dans les mines, étaient domestiques, artisans, travaillaient en ville dans les colonies ou même dans les ports des métropoles européennes, comme vendeuses, dockers ou marins... Certains esclaves endossaient d'importantes responsabilités et pouvaient selon les contextes avoir une position sociale importante.

Ainsi, dans toutes les sociétés pratiquant l'esclavage, au-delà d'un statut juridique mettant les personnes mises en esclavage à part du reste de la société, il n'existe pas un « métier d'esclave » mais une grande diversité de modes d'exploitation, et autant de réponses, de stratégies d'adaptation et de résistances à ces situations. Pour cette septième édition, La Flamme de l'égalité invite donc élèves et enseignants à interroger les situations d'esclavage par le prisme du travail, qui se différencie et se nuance selon les contextes historiques, géographiques et sociaux, et ce jusqu'à aujourd'hui où l'esclavage reste une réalité multiforme dans le monde entier.

Partout cependant, au-delà de l'hétérogénéité des situations d'esclavage, l'esclave est contraint au travail par et pour un propriétaire, et ne peut bénéficier des fruits de son labeur. Si la thématique du concours permet d'explorer les conditions des femmes, des hommes et des enfants exploités dans un cadre esclavagiste, elle invite également à engager une réflexion citoyenne sur le travail contraint sous toutes ses formes, d'hier à aujourd'hui, mais aussi sur ses héritages et ses survivances dans le monde contemporain, et sur les réponses à apporter pour mettre fin à l'esclavage moderne. ●

- > Le présent dossier ne vise pas à l'exhaustivité : il propose des éclairages et des documents principalement centrés sur la période et les territoires de la première colonisation française (XVI^e -XIX^e siècles).

TRAVAILLER DANS LES PLANTATIONS : UNE VIE DE TRAVAIL

UNE VIE DE TRAVAIL CONTRAINT

Dans les Amériques et dans les Mascareignes (Réunion et Maurice), le cadre principal dans lequel s'est ancré l'esclavage colonial est celui de la plantation, qui consiste en une unité d'exploitation agricole : des produits destinés au marché européen y sont cultivés et transformés pour l'exportation (canne à sucre, café, indigo, coton...). **À chaque culture correspondait une organisation particulière du travail**, une saisonnalité, et des contraintes propres. La majorité des esclaves de l'empire colonial français vivaient et travaillaient dans des plantations (appelées habitations) de taille et de nature variable : entre une très grande habitation-sucrière à Saint-Domingue qui pouvait compter 600 esclaves et une petite habitation caféière en Guyane qui en détenait une dizaine, les cadres de vie et de travail des esclaves était bien différents. Mais **tous passaient l'essentiel de leur vie à travailler** : enfants, les esclaves étaient mis au travail très tôt, parfois **dès 6-8 ans**, et devaient travailler jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus le faire parce qu'ils étaient invalides ou trop âgés ; adultes, ils devaient travailler **du lever au coucher du soleil**, et parfois de nuit (par exemple dans les habitations sucrières en période de récolte), tous les jours de la semaine, sauf le dimanche et parfois le samedi concédé pour travailler sur un lopin de terre personnel.

LE PRIX DU SUCRE

Parmi ces produits, la canne à sucre est la plus emblématique des plantes cultivées par des esclaves durant la période moderne, particulièrement aux Antilles – longtemps surnommées les « îles à sucre ». Introduite au Brésil au début du XVI^e siècle, sa culture connaît un essor considérable au XVIII^e siècle, en réponse

à une demande européenne croissante pour le sucre dont la consommation se généralise. En conséquence, la traite augmente aussi. Culture et transformation de la canne nécessitent en effet une main d'œuvre abondante pour la réalisation de **tâches pénibles, mais également dangereuses** : membres coupés et brûlures sont courants durant les opérations de broyage et de cuisson des cannes. Dans un tel contexte, la vie en esclavage était courte (de dix années en moyenne) pour ces femmes et ces hommes mal nourris, mal logés, mal vêtus, maltraités et soumis à un labeur épuisant.

DES CORPS USÉS

Dans les Antilles françaises, comme dans d'autres territoires des Amériques, l'archéologie a mis au jour des cimetières d'esclaves qui permettent de documenter cette réalité : la dureté des conditions d'existence est confirmée et affinée par l'analyse des ossements, de corps jeunes en majorité (moins de 30 ans). Les spécialistes peuvent y lire les souffrances endurées :

- ▀ **l'usage intensif de toutes les articulations**, ou la présence d'arthrose (que l'on constate habituellement chez des sujets âgés) indiquent une mobilisation physique exceptionnelle, signe de leur exploitation forcenée au travail
- ▀ **la malnutrition** peut se déduire des pathologies dentaires : les nombreuses bouches ravagées (édentation, caries, abcès) sont probablement liées à la consommation directe de canne à sucre qui formait un complément alimentaire venant couper la faim
- ▀ les corps affaiblis par une alimentation carencée et des travaux éreintants étaient particulièrement sensibles aux **maladies infectieuses**, comme la tuberculose ●

Étudier des représentations d'esclaves au travail



Gravure extraite
du *Nouveau voyage
aux isles de l'Amérique*,
père Jean-Baptiste
Labat (tome 4, p. 496).

Étudier les modalités du travail en esclavage à travers des images nécessite la mise en place d'une approche critique sur la nature, la fonction, les destinataires de ces images. Quels que soient leur finalité et leur contexte de production, ces images ont été produites par des Européens et proposent donc leurs points de vue. Pour approcher au plus près les conditions de travail des esclaves, on peut croiser avec profit ces images avec des extraits de récits autobiographiques, des récits de colons ou de voyageurs.

Une partie des images appartient au registre des images « techniques » : destinées à illustrer un texte, elles sont présentes par exemple dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Elles proposent une vision à la fois schématique – ici pour montrer les étapes de transformation des feuilles de tabac – et édulcorée du travail dans les plantations. Elles en gommant la violence et la dimension de travail contraint, voire accentuent la douceur par l'ajout de détails pittoresques (ici l'oiseau qui picore le chaume du toit). Elles gardent néanmoins une valeur documentaire : ici, on peut voir hommes, femmes et enfants au travail, vêtus de façon très sommaire. Aucune trace de contrainte n'est visible.

RESSOURCES EN LIGNE

- **Slavery Images** - Plus 1200 images sélectionnées à partir de sources issues du monde entier, organisées en 17 thématiques et accompagnées de notices très claires, comportant une description de l'image pour en éclairer le sens. Le site est en anglais, mais très aisé d'utilisation pour tous.
- **L'histoire par l'image** - L'Histoire par l'image s'est donné l'ambition d'enrichir la connaissance du passé à travers les œuvres d'art et les documents iconographiques qui s'y rapportent, en accompagnant les images d'un appareil critique de qualité (analyse, clés d'interprétation, contextualisation). La recherche par mot clés (traite, esclavage) permet d'accéder aux images mais aussi à des albums thématiques.

TRAVAILLER DANS LES PLANTATIONS : UNE DIVISION VERTICALE DU TRAVAIL

Au sommet **le propriétaire (maître)** ou en son absence un fondé de pouvoir ou procureur (blanc) qui souvent réside en ville. La gestion de l'exploitation et l'encadrement du travail esclave est assuré par un gèreur ou régisseur. Dans une plantation sucrière de grande taille, le **gèreur** a un ou plusieurs **économistes** sous ses ordres : ce sont eux qui donnent des ordres aux commandeurs.

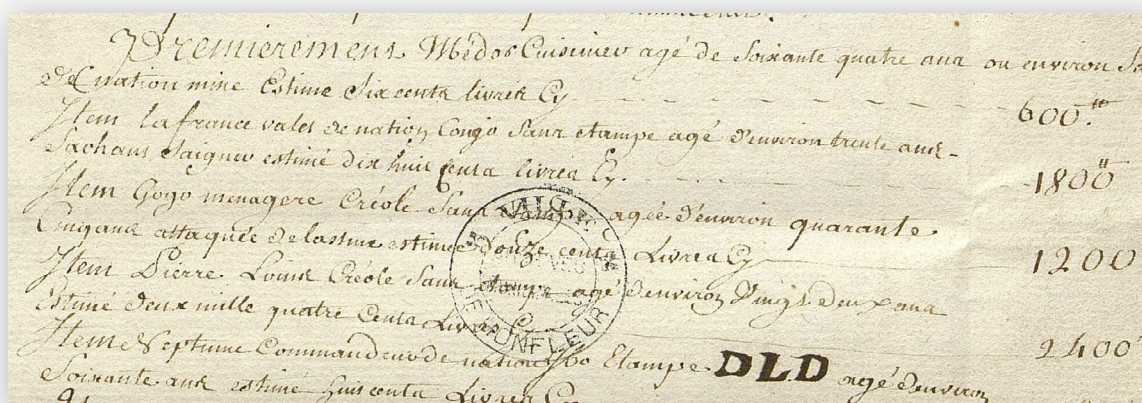
Les commandeurs exercent les fonctions de direction et d'encadrement des travaux. Initialement dévolues aux blancs libres, ces emplois de direction sont progressivement confiés **aux esclaves** et cela devient la norme au XVIII^e siècle. Il s'agissait d'esclaves masculins (très exceptionnellement des femmes) qui dirigeaient les travaux des champs. Il y en a plusieurs sur les grandes habitations. Le commandeur exerce des fonctions de contrainte, de surveillance, de maintien du rythme de travail. Pour toutes ces tâches, il est **constamment armé d'un fouet**. Mais il a aussi en charge l'organisation du travail, la distribution des rôles dans les ateliers, la gestion des conflits. Il est également le « bourreau » de l'habitation : c'est lui qui le plus souvent inflige les châtements. **Esclave distingué par le maître**, le commandeur était relativement protégé de la violence et jouissait de privilèges matériels. Dans les habitations sucrières, le **raffineur** encadrait les opérations diverses de transformation broyage, cuisson... A la différence du commandeur, sa distinction et son autorité étaient fondées sur son savoir-faire technique. Toujours dans ces grandes habitations sucrières, **le pouvoir du maître se dissémine par l'intermédiaire de nombreux « petits chefs »**.

Les esclaves domestiques étaient employés aux diverses tâches de la maison. Les propriétaires les plus riches s'entouraient avec ostentation d'un très grand nombre de domestiques. **Certains domestiques avaient une spécialisation** (tailleurs, couturières, perruquiers, cuisiniers, blanchisseuses...), alors que d'autres étaient des gens de service non spécialisés. **Dans les métiers du soin, les femmes étaient très représentées**. Si leur quotidien pouvait être un peu plus confortable du fait de leur environnement de travail et de logement, la vie des domestiques était très contraignante : les servantes et les nourrices par exemple dormaient le plus souvent dans un coin de la chambre pour être disponibles à tout moment. Les femmes domestiques étaient plus particulièrement exposées aux violences sexuelles.

Les travailleurs qualifiés (ou « esclaves à talents ») : dès le XVII^e siècle, les propriétaires formaient des esclaves à divers métiers, et au début du XVIII^e siècle, la présence d'ouvriers esclaves sur les habitations était la règle. **Les esclaves qualifiés étaient plus chers à l'achat** (ou à la location), du fait leur spécialisation comme tonnelier, charpentier, cuisinier... Dans les habitations sucrières, le **raffineur** encadrait les opérations diverses de transformation broyage, cuisson... A la différence du commandeur, sa distinction et son autorité étaient fondées sur son savoir-faire technique. Ces emplois qualifiés étaient inaccessibles aux femmes.

Les cultivateurs – parfois appelés esclaves « de terre », « de houe », ou encore « de jardin » – étaient les plus nombreux (70 à 80 % de la main d'œuvre servile) : **c'étaient aussi bien des hommes que des femmes**, strictement encadrés, et très maltraités. Ils travaillaient dans les champs et dans les installations industrielles de transformation des produits. Dans les habitations sucrières, **les travaux industriels étaient particulièrement dangereux** et les accidents nombreux avec des risques de mutilations (lors du broyage des cannes au moulin) ou d'ébouillantage lors de la cuisson du sirop de sucre, et étaient le plus souvent réservés aux hommes. ●

DES ARCHIVES POUR ÉTUDIER L'ESCLAVAGE



Extrait de l' « Estimation de tous les negres, negresses, et negrillons, et négrittes dependant de laditte succession » du Sieur De La Mare Dubocq, colon à Saint-Domingue, 17 août 1768, AD14, 211/449. Les mentions « cuisinier », « valet », « ménagère », ou encore « commandeur » nous renseignent sur les spécialisations professionnelles des esclaves, et peuvent être mises en relation avec les prix estimés des esclaves. Ce document, ainsi que sa transcription sous forme de tableau, est présenté sur le site des [Archives départementales du Calvados](#).

1812.					
DATE DE L'ARRÊTÉ.	NOM DE L'AFFRANCHI.	CASTE.	AGE.	PROFESSION.	NOM DU MAÎTRE.
12 mai	Pierre-Henry	créole	46 ans	tonnelier	Louis-Julien
29 juillet	Cheri	idem	22 ans	domestique	Amédée Delort
20 août	Pierre-Beloni	idem	32 ans	cultivateur	Françoise, sa mère
20 août	Euphrosine	idem	30 ans	servante	Saint-Gilles Dennemont
20 août	Esther	idem	32 ans	idem	Honoré
17 septembre	Hortense	idem	35 ans	couturière	Auguste Eustache
17 septembre	Eudoxile	idem	13 ans	sans profession	Idem
17 octobre	Léocadie	idem	46 ans	couturière	Paul, sa sœur
17 octobre	Cécile	idem	8 ans	sans profession	Paul, sa fille

Extrait du Tableau des affranchissements prononcés entre 1812 et 1815 prononcés à La Réunion, liste de 1814, ADR 8K32. Document accessible en ligne dans le livret « Les indispensables » (voir ci-dessous)

Inventaires après décès, papiers de plantation, listes d'esclaves établies à des fins administratives et fiscales... Les services d'Archives sont riches en documents qui donnent des informations sur les esclaves : nom, âge, état, et souvent fonction et/ou spécialisation professionnelle. Ces documents permettent de toucher du doigt la dimension de bien « meubles » des esclaves qui sont recensés parmi d'autres marchandises. Dans l'exemple ci-dessus, les mentions « cuisinier », « valet », « ménagère », ou encore « commandeur » nous renseignent sur les spécialisations professionnelles des esclaves, et peuvent être mises en relation avec les prix estimés des esclaves (mentionnés en toutes lettres).

RESSOURCES EN LIGNE

- **Ressources des services d'archives sur l'esclavage et la traite** : les propositions des différents services (expositions virtuelles, dossiers, ateliers...) sur les thématiques de l'esclavage sont recensées sur le site de France Archives. N'hésitez pas à vous rapprocher des services des Archives départementales ou municipales pour une demande particulière.
- **Les indispensables** : une sélection de documents (archives, objets, issus des collections des institutions culturelles du Département de La Réunion, contextualisés et éditorialisés sous forme d'un livret interactif, consacrée à l'histoire de l'esclavage à La Réunion est constituée de documents d'archives, d'images, d'objets... P. 49, une [liste de 461 esclaves](#) de l'habitation Desbassayns établie en 1824.

TRAVAILLER DANS LES PLANTATIONS : L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Différents systèmes d'organisation du travail existent, selon les territoires et les cultures :

- ▶ **Le système des ateliers (*gang system*)** : les travailleurs des champs sont répartis en fonction de l'âge et de la condition physique en un à trois ou quatre ateliers. Le premier (« grand atelier ») est chargé des travaux les plus éreintants, alors que le dernier (« petit atelier ») était occupé à des tâches plus légères. Dans ce système, **la surveillance est permanente**. Le travail est collectif et se fait en cadence, sous la conduite d'un **commandeur (*driver*)**. C'est le système en vigueur dans les plantations de canne à sucre aux Antilles et en Louisiane, dans les plantations de tabac en Virginie, ou encore dans les plantations de coton dans le sud des Etats-Unis.
- ▶ **Le système des tâches (*task system*)** : il s'agit de corvées à accomplir ou de quotas à réaliser au cours de la journée ou de la semaine à titre individuel. Les esclaves n'étant **pas sous surveillance continue**, ils contrôlent davantage l'organisation et le rythme du travail afin de gagner du temps pour cultiver leurs propres lopins de terre. Ce système est utilisé par exemple dans les plantations de riz en Caroline du Sud, ou de café dans les Antilles, ou encore dans les indigoteries.

Quel que soit le système d'organisation du travail, tous les esclaves partageaient une même condition servile et restaient **propriété d'un maître** qui dans les faits exerçait sur eux un pouvoir quasiment sans limites. Ils étaient donc **soumis à son arbitraire**. Dans la majorité des habitations, aux Antilles particulièrement, la **terreur** – et notamment le châtiment pour l'exemple – était le **principal moyen de contrôle d'une population d'esclaves démographiquement très supérieure**. ●

Population des colonies françaises en 1788-1790

Colonie	Année	Blancs	Libres de couleur	Esclaves
Guadeloupe	1788	13 969	3 125	89 823
Maurice	1788	4 457	2 456	37 915
Réunion	1788	8 182	1 029	37 984
Sainte-Lucie	1788	2 159	1 588	17 221
Tobago	1788	425	231	12 639
Guyane	1789	1 307	494	10 748
Martinique	1789	10 635	5 235	81 130
Saint-Domingue	1790	27 717	21 800	495 528
Ensemble		54 069	35 958	782 988
Proportion		6%	4%	90%

D'après Frédéric Régent,
La France et ses esclaves,
Grasset, 2007

Étudier l'esclavage avec des plans d'habitations



Détails du plan et de la légende de l'habitation du Héleu (Guadeloupe), XVIII^e siècle. Ce plan est accessible en ligne sur le site [Nutrisco](#), la bibliothèque numérique du patrimoine du Havre. On peut lire dans sa légende la diversité des activités sur une plantation, et donc celle des métiers des esclaves. Le quartier des « cases de nègres » (dernière ligne de la légende) est reconnaissable en haut à droite.

Établis à des fins administratives, les plans d'habitation reflètent une image figée et schématique de la plantation. Ils fournissent néanmoins de nombreuses informations sur les activités de la plantation et sur l'organisation du travail. La production de ces plans montre la rationalité économique qui préside à cette organisation.

Ces documents se prêtent à l'étude dans d'autres disciplines :

- ▶ en géographie avec la possibilité d'étudier l'habitation à différentes échelles, et l'initiation au schéma à partir d'un plan
- ▶ en mathématiques avec les données liées aux superficies et aux cultures mentionnées (légende)
- ▶ en arts plastiques sur les représentations d'espaces et les échelles

RESSOURCES EN LIGNE

- De nombreux plans en haute résolution sont disponibles sur le site [Gallica](#) (bnf).
- Sur le site de l'Inrap, dans le dossier pédagogique consacré à « L'archéologie de l'esclavage colonial », [un exercice d'initiation au croquis de géographie à partir d'un plan d'habitation](#) (p. 13).

TRAVAIL POUR SOI

CULTIVER SON JARDIN

A partir du XVII^e siècle, le **travail pour soi** des personnes mises en esclavage prend une place grandissante dans les plantations des Amériques. Il est principalement réalisé sous la forme de la **mise en culture d'un lopin de terre** ou « jardin » concédé à chaque esclave. Cette concession de terre est souvent accompagnée de la concession du samedi – qu'on surnomme aux Antilles « **samedi jardin** » ou encore « samedi nègre » – jour du travail pour soi, devenu peu à peu un élément intégrant du système, défendu par les planteurs comme le moyen le plus efficace d'assurer la subsistance des esclaves. En effet, **le Code Noir des colonies françaises les oblige à subvenir aux besoins vitaux des esclaves**. Cela permet aussi de les attacher à l'habitation. Aux Antilles, outre la journée du samedi, les esclaves consacrent fréquemment au travail pour soi une partie du dimanche – au moins pour la vente de leurs produits au marché –, une fraction de la pause journalière entre midi et 2 h et enfin de nombreuses veillées, utilisées notamment à la transformation du manioc en farine. À La Réunion, le recours au « samedi jardin » est plus rare.

En apparence contradictoires avec le système esclavagiste, ces prérogatives contribuèrent en fait largement à son maintien, en rendant la condition de l'esclave moins insupportable. **Pour le propriétaire, cela résolvait une partie du problème de l'alimentation.**

Les personnes en esclavage pouvaient également consacrer le peu de temps libre dont elles disposaient à des **activités d'artisanat ou de transformation** (cuisine) pour leur usage propre ou pour vendre ces productions au marché et disposer de petits revenus.

ESCLAVES À LOUER

Le second cadre du travail pour soi servile est celui du **louage**, phénomène multiforme qui permet parfois à l'esclave d'échapper, dans certains cas et de façon relative, au travail pour autrui. Les maîtres en mal de main d'œuvre peuvent louer une équipe d'esclaves à un autre propriétaire pour aider au moment de la plantation de la canne, par exemple. Les esclaves marrons (en fuite) qui vivent en se cachant entre les plantations peuvent aussi louer leurs services à des planteurs pas trop regardants. De manière informelle, les esclaves peuvent également – contre rémunération – faire appel à d'autres esclaves pour cultiver leurs propres lopins.

La location d'esclaves est particulièrement importante en ville. Dans certains cas, les esclaves peuvent se louer eux-mêmes dans le domaine de la construction, du transport ou de l'artisanat, mais ils doivent remettre une partie de leurs gains à leur maître. Le système permet à certains de disposer de leur propre logement indépendant. Grâce à l'argent accumulé de la sorte, d'autres parviennent à se racheter. ●

Détail du plan de l'habitation « appartenant par indivis à Messire Jean Charles baron de Montalembert, sise au Cul-de-Sac, isle et côte St Domingue ». Les « jardins des nègres » renvoient aux lopins de terre concédés aux esclaves.

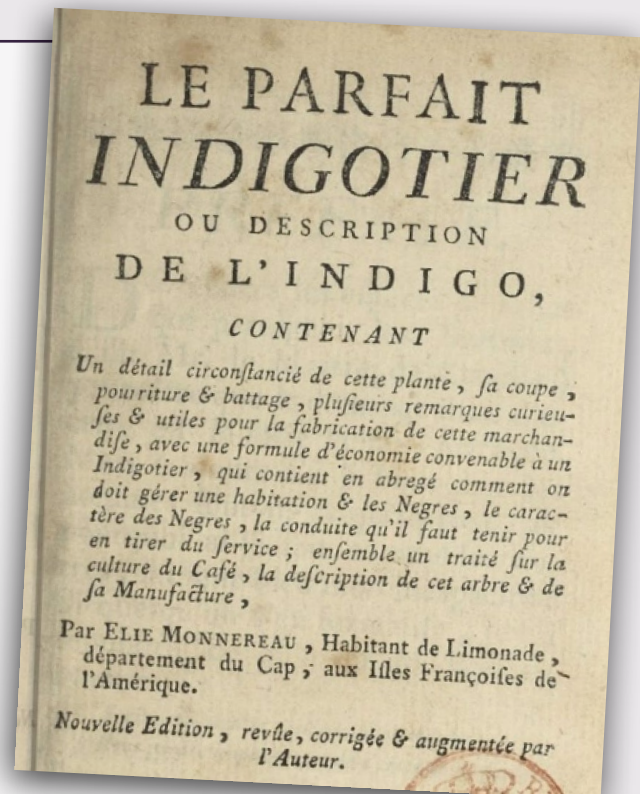
[Accéder au document](#)



« MANUELS DE PLANTEURS » : UNE SOURCE PRÉCIEUSE POUR ÉTUDIER L'ESCLAVAGE

“ Chaque Nègre a son petit coin de terre en particulier qu'il cultive, tant pour lui & sa famille que pour faire quelques élèves qui lui procurent ses vêtements (car il ne faut pas penser qu'un simple rechange que leur Maître leur donne soit suffisant pour toute une année), & bien qu'ils ne travaillent que pour eux, il faut que l'Econome soit exact d'en faire la visite, sans quoi il s'en trouverait plusieurs dépourvus de vivres, les Nègres étant d'un naturel si paresseux, qu'il n'y a que la crainte du châtement qui les fasse agir ; & comme ils n'ont que les Fêtes & Dimanches pour y vaquer, il leur arrive souvent de préférer la promenade à la culture de leur place, quoiqu'il ne leur soit pas permis de sortir sans un billet de leur Maître ou de l'Econome. [...] Il convient donc à l'Econome de les tenir de court jusqu'à ce que leur place soit en ordre ; alors, on leur permet de se divertir ; & pour les engager d'avantage à y être réguliers, on leur donne de temps en temps quelques jours d'œuvre pour y travailler lorsque les travaux ne pressent pas, ce qui fait un effet merveilleux pour éviter de se trouver sans vivres. [...] Quelle figure un nègre peut faire dans un travail aussi rude qu'est celui de bêcher la terre depuis le matin jusqu'au soir, n'ayant pas d'aliments pour animer ses forces ? [...] C'est donc négliger ses propres intérêts que d'être abstrait sur un point de cette importance.

Elie Monnereau, *Le parfait indigotier*, Amsterdam, 1765, pp 96-98



Parmi les sources utilisées par les historiens et les historiennes, les recueils d'instructions, rédigés par les colons pour partager leur expérience de planteurs, forment un genre littéraire à part entière. Ces textes permettent d'approcher au plus près du regard des maîtres sur les esclaves qui sont avant tout considérés comme des outils de travail, à ménager comme tels et dont il faut optimiser la valeur. Ils permettent aussi de lire en creux les réalités des conditions de travail des personnes en esclavage, ainsi que les préjugés dont ils sont l'objet.

RESSOURCES EN LIGNE

Plusieurs de ces manuels sont consultables sur [Gallica](#)

■ [Elie Monnereau, *Le parfait indigotier*, 1765](#)

■ [Poyen de Sainte-Marie *De l'exploitation des sucreries, ou Conseils d'un vieux planteur aux jeunes agriculteurs des colonies*, imprimerie de la République, Pointe-à-pitre, 1802](#)

ESCLAVES EN VILLE

Les mondes coloniaux ne se réduisent pas aux plantations. **Bourgs et villes portuaires y sont des espaces de commerce, de circulations, et d'échanges**, qui permettent, pour une minorité, d'accéder à une certaine mobilité sociale. Les libres y sont présents en plus grande proportion que dans les plantations, et ce quelle que soit leur couleur. Environ la moitié de la population y est de statut servile, mais les **esclaves qui y vivent disposent souvent d'une marge de manœuvre et de négociation** plus importante que sur les plantations, et sont plus autonomes, notamment dans la gestion de leur temps de travail. De nombreux esclaves ont pu profiter de l'anonymat et de l'agitation des cités portuaires pour disparaître.

D'après l'historien Frédéric Régent, dans les villes portuaires, les principales catégories de travail sont :

- ▶ les **manutentionnaires des ports**, où la nécessité continue de débarquer et d'embarquer des marchandises, sacs, tonneaux... demande une main d'œuvre sur place, constituée principalement d'esclaves masculins appelés « nègres d'embarquement » ou « de pirogue ». De très nombreux esclaves sont également employés comme matelots et comme pêcheurs, mais doivent détenir une autorisation de leur maître pour pratiquer ces activités.
- ▶ Les **métiers de service** généraux (toutes sortes de domestiques) et spécialisés (lingères, cuisiniers, conducteurs, perruquiers...), et le commerce. La prostitution des femmes esclaves est également répandue.
- ▶ Les **ouvriers urbains** travaillant dans l'artisanat ou dans les manufactures de semi-transformation des produits coloniaux (vinaigreries pour distiller le rhum, unités pour bonifier le café...) qui s'installent en périphérie des villes et emploient une main d'œuvre servile

La propriété d'esclaves est plus démocratique en ville. La plupart des libres possèdent au moins un esclave. Pour les libres de condition modeste et notamment les femmes libres de couleur, posséder un ou deux esclaves permet de s'assurer des revenus réguliers grâce à la location des esclaves pour une durée ou une tâche déterminée.

Le gouvernement réquisitionne également des esclaves pour les **travaux d'aménagement urbain** : creuser les fossés, construire les routes, édifier des remparts ou fortins... sont des travaux pénibles réalisés par des esclaves, le plus souvent sous la direction d'ingénieurs formés en métropole. ●

Nouveau débarcadère de St-Denis
(Ile Bourbon).
Alfred Formster, graveur ;
Barthélémy Lauvergne, dessinateur.
1^{re} moitié XIX^e siècle. Taille-douce.
In *La France maritime* / Amédée Gréhan.
Tome 4 p. 309. Coll. Musée de Villèle.

[Accéder au document](#)



[> Sommaire](#)

ESCLAVES AU MARCHÉ



Marius-Pierre Le Masurier, *Marché à Saint-Pierre de la Martinique* (détail), vers 1750, Musée Calvet, Avignon. [Accéder au document](#)

Certaines villes sont devenues des centres incontournables pour les échanges avec la métropole : c'est le cas de Saint-Pierre en Martinique qu'on surnomme au XVIII^e siècle « le Paris des îles ». Ce tableau du peintre Le Masurier présente une facette moins connue des sociétés coloniales, celle de l'activité urbaine. Il permet d'appréhender le travail des esclaves en milieu urbain, notamment le commerce de productions vivrières (peut-être personnelles).

On peut aussi y lire la complexité des sociétés coloniales très hiérarchisées – sur la base d'un critère de couleur à partir du XVIII^e siècle dans l'Amérique des plantations – où se côtoyaient des femmes et des hommes aux statuts sociaux variés.

RESSOURCES EN LIGNE

- **VIDÉO** : « En quoi la ville est-elle le lieu des pouvoirs coloniaux mais aussi de la modernité et des contestations de la société d'habitation ? » [accessible sur le site d'Oliwon Lakarayib.](#)

Oliwon Lakarayib est une plateforme numérique dédiée à la Caraïbe, qui propose chaque mois des vidéos et des podcasts en histoire, en géographie, en sciences humaines et sociales. De nombreuses ressources pédagogiques de grande qualité à lire, à voir, à écouter.

ESCLAVES EN EUROPE

Au Moyen-Âge, le commerce d'esclaves est très actif en Méditerranée, dont les grands ports sont des centres – Venise en tête. À partir du XV^e siècle, s'opère une racialisation de l'esclavage en lien avec le développement de la traite africaine : sur la rive Nord de Méditerranée, on passe d'un esclavage traditionnellement « blanc » à celui d'Africains subsahariens. Entre le milieu du XV^e siècle et le milieu du XVII^e siècle, plus de 300 000 esclaves noirs qui viennent d'Afrique passent par la péninsule ibérique. C'est à cette période que les termes « nègre/noir » et « esclave » deviennent synonymes.

EN EUROPE DU SUD, UNE FORTE PRÉSENCE D'ESCLAVES

Ces **esclaves noirs sont très présents dans certaines métropoles méditerranéennes** : au XVI^e siècle, certains quartiers de Séville comptaient plus de 10 % d'esclaves. À Lisbonne, ce pouvait être jusqu'à 20 %. La ville s'agrandit, se modernise, et le besoin de main d'œuvre est croissant.

Les esclaves y pratiquent toutes sortes de « petits métiers » nécessaires au fonctionnement d'une ville : porteurs d'eau, marchands ambulants, vidangeurs d'excréments et domestiques de toute sorte... effectuaient les tâches du quotidien – évoluant dans une grande promiscuité avec les « Blancs ».

À Lisbonne comme ailleurs, la valorisation professionnelle était un vecteur potentiel d'émancipation pour les personnes de condition servile.

NOIRS EN FRANCE, QUELS MÉTIERS ?

En France, la présence noire n'est pas aussi importante, mais elle bien réelle malgré l'interdiction, particulièrement dans les villes portuaires et les grandes villes, comme le montre la recherche qui s'intéresse à cette question depuis une vingtaine d'années. **Plusieurs milliers d'esclaves ont été ramenés au XVIII^e siècle** vers la France et l'Angleterre, principalement depuis les îles d'Amérique mais parfois aussi d'Afrique. **Ils accompagnent le plus souvent leur propriétaire, qui souhaite garder des domestiques** à son service sur le sol métropolitain, ou qui les destinent à une formation professionnelle spécifique, qui en augmentera la valeur ; ils auront notamment la possibilité de louer leurs services pour en tirer un substantiel profit. ●



Rua Nova dos Mercadores,
à Lisbonne (détail).
Auteur anonyme, v. 1570-1590.
Londres, Kelmscott Manor Collection –
Society of Antiquaries of London /Wikimedia

[Accéder au document](#)

ESCLAVES DOMESTIQUES EN FRANCE



Portraits de Dominique et Marguerite Deurbroucq (1753), par Pierre-Bernard Morlot.
Musée d'histoire de Nantes - Château des Ducs de Bretagne

- [Un dossier complet](#) autour de ces portraits sur le site du Château des ducs de Bretagne - Musée d'histoire de Nantes
- En complément, [une analyse détaillée des deux tableaux via un dispositif animé](#) (conçu dans le cadre de l'exposition « L'Abîme » présentée au musée en 2022), ainsi qu'une [analyse approfondie](#) du portrait de droite par Krystel Gualdé, directrice scientifique du Musée d'histoire de Nantes-Château des Ducs de Bretagne (vidéo, 12 mn).

Chez les élites européennes se développe dès le XVII^e siècle la mode d'avoir un ou des serviteurs noirs et de se faire représenter avec, comme un marqueur de réussite sociale. Les enfants y sont très souvent représentés comme des accessoires. Dans ces portraits, un élément distinctif vient toujours rappeler la condition servile du ou de la domestique représenté (ici, le collier de servitude) qui est presque toujours placé en position d'infériorité et lève la tête vers le maître/la maîtresse. Ce n'est pas le cas ici dans le portrait de madame Deurbroucq, où elle est figurée dans une attitude droite, et de la même taille que sa maîtresse.

RESSOURCES EN LIGNE

- [Noire métropole](#) – Blog de Julie Duprat
Des portraits et parcours de personnes noires issues de l'esclavage. A lire, en complément pour une vue d'ensemble, son entretien paru dans *Libération*
[« Les Africains de Bordeaux au temps de la traite »](#) (21/06/2017)
- [Servir et asservir. Esclavage et domesticité ultramarine dans le Loiret.](#)
Dossier pédagogique des Archives départementales du Loiret qui consacre une partie importante aux esclaves employés comme domestiques en métropole.

RÉSISTANCES AU TRAVAIL

Toujours et partout, les esclaves ont résisté à leur condition, et plus notamment à leurs conditions de travail. Les stratégies de résistance sont multiples et visent tout d'abord à survivre physiquement et psychologiquement, dans un environnement pétri de violence.

RALENTIR LA PRODUCTION

Ralentir le travail est le plus quotidien des leviers de résistance, mais aussi le moins visible. Cette **lenteur est constamment évoquée sous la plume des chroniqueurs** au XVII^e siècle, puis de voyageurs et habitants des colonies au XVIII^e siècle, qui l'assimilent à une paresse « naturelle » des Africains, et qui – associée à la dénonciation de leur stupidité – devient un lieu commun dans les discours européens sur les « nègres ». C'est **l'origine d'un préjugé racial persistant sur la paresse des Noirs**. Retards, ralentissement de cadence, simulation de maladies... sont autant de stratégies du quotidien que peuvent mettre en œuvre les esclaves pour tenter de se préserver un peu de la violence inhérente à leur condition. Les esclaves s'en prennent aussi aux moyens de production : sabotages, automutilations, incendies... sont autant de façons de résister au travail.

MARRONNER

La fuite - ou **marronnage** - fut un puissant mode de résistance, indissociable de l'esclavage : il est présent dès les premiers temps de la colonisation, pratiqué à différents degrés. Le « **petit marronnage** » désignait une fuite momentanée, sans projet de sortir définitivement de l'esclavage ; l'esclave « parti marron » demeurait souvent à proximité de l'habitation et survivait en maraudant ou en bénéficiant de la complicité de connaissances, puis retournait à l'habitation. Ce marronnage se faisait plus fréquent pendant les périodes de récolte où la charge de travail était intensive. Le « grand marronnage » renvoyait à une fuite définitive.

PRÉSERVER SON HUMANITÉ

Le travail a pu aussi être le lieu de **reconquête d'un semblant d'autonomie** pour les personnes en esclavage, notamment en réinvestissant des techniques de travail issues de leur culture d'origine. Ils utilisaient leurs **savoirs techniques**, qui étaient d'ailleurs exploités par les maîtres (sage-femme, savoir médical, culture de plantes comme le riz, élevage...). Parmi ces pratiques, les **chants de travail**, qui existaient également dans les sociétés ouest africaines dont étaient originaires les personnes déportées (qui étaient pour beaucoup des agriculteurs). Réinventés dans le cadre de la plantation coloniale, ils fonctionnent comme un moyen d'expression et de communication. **Ces chants de travail sont à la racine des musiques afro-américaines.** ●

LA TRADITION ORALE

Une histoire

“ Dieu déposa 2 paquets sur la route à 5 lieues de l’endroit où attendaient le blanc et le nègre. Alors le blanc et le nègre firent la course pour s’en emparer. Le nègre arriva le premier et eut si peur que le blanc le double au dernier moment qu’il plongea sur le plus gros des paquets et s’écria :

– Je suis arrivé le premier ! Le plus gros est à moi !

– Bon, je me contenterai de celui qui reste, soupira le blanc en ramassant le petit ballot.

Lorsque le nègre ouvrit le sien, il s’aperçut qu’il contenait une pioche, une pelle, une houe, une charrue et une hache. Dans le sien le blanc trouva une plume et une bouteille d’encre. Depuis ce jour le nègre s’épuise au travail sous un soleil de plomb pendant que le blanc fait des comptes. »

Zora Neales Hurston,

Mules and men, 1935, cité dans *Rire enchaîné*,
Thierry Beauchamp, Anacharsis, 2016, p.7.

Un chant de travail (*work song*)

Sarclage à la houe dans le sud du Mississippi.
Ph. Dorothea Lange, 1936. Library of Congress/FSA-OWI collection.

HOE EMMA HOE – un chant de travail de la période de l’esclavage, États-Unis, État de Virginie. Ce chant a été collecté en 1960, dans le cadre de la préparation du film *The Music of Williamsburg*, action menée par la Fondation Colonial Williamsburg en Virginie. Datant de la période de l’esclavage, il décrit les travaux agricoles. Il s’agit d’un chant *a cappella*. Le groupe répond par un même refrain au leader (ou soliste).

Comment entendre les voix propres des esclaves quant à leur conditions de travail ? Les voix d’esclaves auxquelles nous avons accès sont presque toujours filtrées par un prisme européen : les récits autobiographiques recueillis dans une visée abolitionniste ont souvent été réécrits ; les archives judiciaires qui contiennent les témoignages ou dépositions d’esclaves ne renvoient qu’un écho atténué de leurs voix propres. La tradition orale permet une autre approche : chants, contes où histoires qui se transmettent de bouche à oreille et de génération en génération portent la voix des esclaves et nous permettent d’approcher de leur point de vue l’univers de la plantation dans sa dimension la plus quotidienne, dont le travail est le cœur. Ils peuvent également être interprétés comme des formes de résistance à l’asservissement, par la création d’une nouvelle culture, qui échappe au contrôle des maîtres. Cette approche permet, par l’étude des héritages, de rendre compte de la centralité de cette histoire et de ces cultures dans le monde contemporain.

RESSOURCES

- T. Beauchamp, *Rire enchaîné. Petite anthologie de l’humour des esclaves noirs américains*, Anacharsis, 2016 rassemble des histoires qui appartiennent au folklore afro-américain des États-Unis du XIX^e siècle, antérieur à l’abolition de l’esclavage aux États-Unis (1865). Elles furent collectées après l’abolition de l’esclavage, et publiées par différents auteurs. Elles permettent d’accéder à une vision interne de la vie et des mentalités dans les plantations américaines
- Site de la Philharmonie de Paris : [présentation d’un work song](#), « Hoe Emma hoe » avec un appareil pédagogique très complet ; [«Un peu d’histoire autour de la musique noire américaine »](#) : l’héritage musical de l’esclavage des *work songs* au jazz (avec des extraits audios).

APRÈS L'ABOLITION : QUELS TRAVAILLEURS DANS LES COLONIES ?

En lien avec les [abolitions de l'esclavage qui se succèdent durant le XIX^e siècle](#), le travail contraint s'est poursuivi et développé sous différentes formes. En pratique, la transition vers le travail libre a été longue et multiforme.

DANS LES ANCIENNES COLONIES FRANÇAISES, LES ENGAGÉS

Après l'abolition de l'esclavage en 1848, les affranchis deviennent des citoyens français. Dans les faits, les mentalités changent très lentement dans les colonies. Les élites coloniales conservent le pouvoir. Le **système de la plantation perdure** grâce à des réglementations qui rendent le travail obligatoire. Une législation interdisant et réprimant strictement le vagabondage est mise en place, dans l'espoir de maintenir les travailleurs attachés à leur habitation. Nombreux sont cependant ceux qui les quittent pour travailler pour eux-mêmes.

Pour faire face à la raréfaction de la main d'œuvre, des **engagés** sont recrutés en Afrique et en Asie, pour une durée de 3, 5 ou même 10 ans. Les employeurs devaient à l'engagé un salaire mensuel, la nourriture et le logis, ainsi qu'une prime en fin de contrat. En réalité, **leurs conditions de vie et de travail sont aussi dures que celles des esclaves**. Connus sous le nom de *Coolie trade* (pour les engagés d'origine asiatique) ou de *Indenture* (« contrat »), l'engagisme entraîne le déplacement de plus de 3 millions de personnes à travers le monde au XIX^e

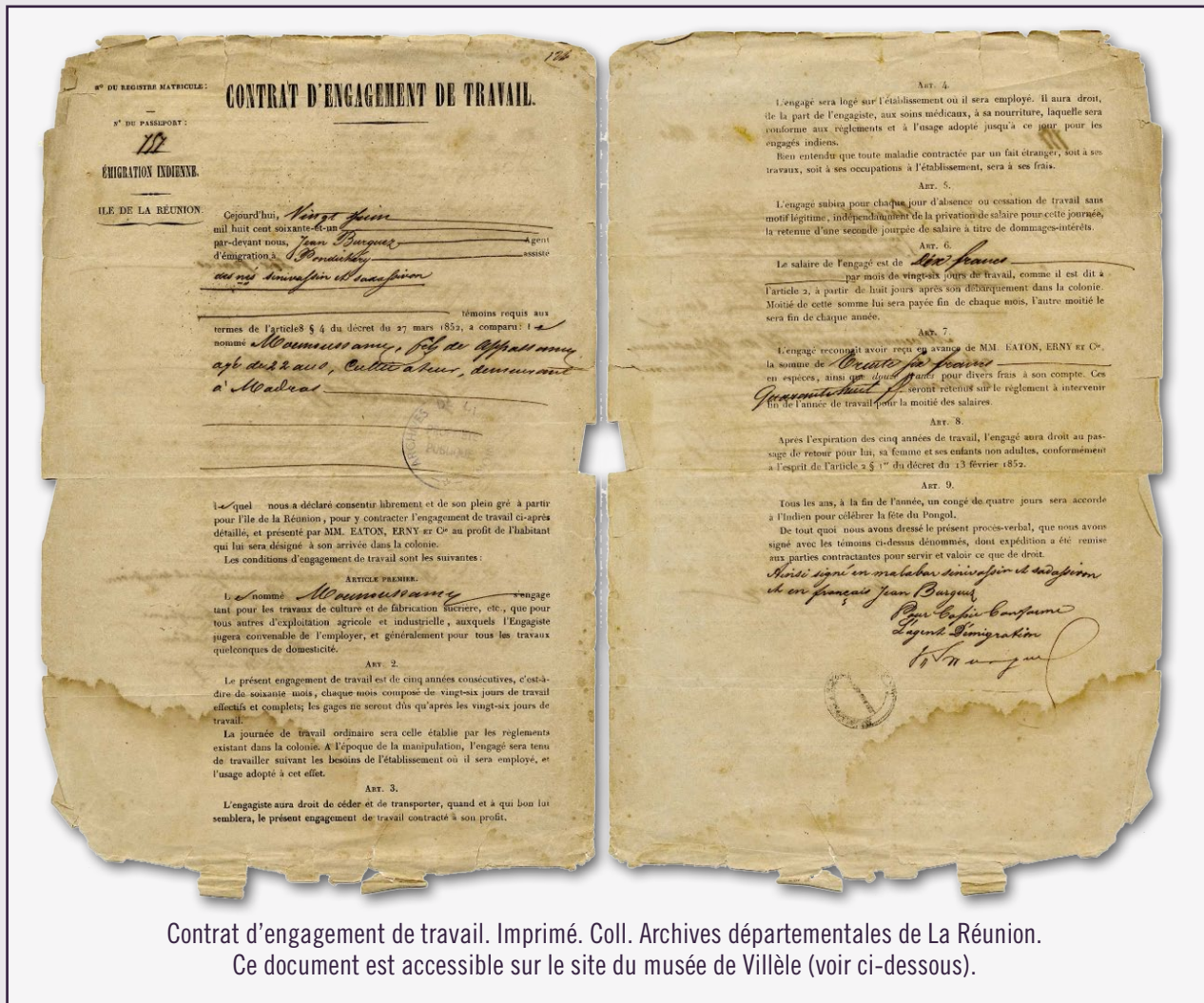
siècle et est aujourd'hui considéré par l'historiographie comme un avatar – certes temporaire – de l'esclavage.

DANS LES NOUVELLES COLONIES, DES TRAVAILLEURS CONTRAINTS

Comme d'autres puissances européennes, la France relance la **colonisation** à partir de 1830 en Afrique puis en Asie. Au nom d'une prétendue « mission civilisatrice », elle y exploite les ressources en **soumettant les populations au travail forcé** en s'appuyant sur des intermédiaires locaux. Ces travailleurs n'avaient aucun droit et leurs **conditions de travail étaient particulièrement dures**. Le travail forcé coexiste avec d'autres formes de travail contraint : le travail obligatoire (avec réquisition de main d'œuvre) pour développer des infrastructures (comme les chemins de fer), ou encore le travail industriel dans les mines.

La violence de l'exploitation coloniale est dénoncée par des campagnes de presse et par des artistes et intellectuels qui font entendre la voix des peuples dominés. Et comme pour l'esclavage, les travailleurs sous contrainte mettent en œuvre diverses modalités de résistance. Mais l'Etat ne fléchit pas : durant les années 1930, **la France refuse d'appliquer la convention de l'Organisation internationale du Travail qui condamne le travail forcé**. C'est la loi Houphouët-Boigny en 1946 qui met fin au travail forcé dans les colonies françaises. ●

ENGAGÉS À LA RÉUNION



Contrat d'engagement de travail. Imprimé. Coll. Archives départementales de La Réunion.
Ce document est accessible sur le site du musée de Villèle (voir ci-dessous).

Toutes les « anciennes colonies » françaises ont fait appel aux engagés pour pallier la perte de la main d'œuvre après l'abolition de l'esclavage en 1848, en faisant signer aux immigrants des contrats de ce type (avec des variations locales) qui contiennent de nombreuses informations sur les modalités de travail des engagés, de statut juridique libre mais dont les conditions de travail sont très dures.

RESSOURCES EN LIGNE

- [Engagisme : l'autre travail forcé](#). Un entretien avec Virginie Chaillous-Atrous dans le magazine l'histoire, juin 2022.
- [Quand les esclaves reprennent le travail](#). Un épisode de l'émission « Le cours de l'histoire » (52 mn), 31/10/2019.
- [L'engagisme à La Réunion](#). Un dossier documentaire très riche (synthèses, illustrations, vidéos) sur le site du département de La Réunion/ musée historique de Villèle dédié à l'esclavage et ses héritages à La Réunion
- [L'engagisme en Guyane](#). Un article sur le blog de la plateforme [manioc.org](#), la bibliothèque numérique de référence sur la Caraïbe, l'Amazonie et le Plateau des Guyanes.
- **EHNE – Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe**
Des notices synthétiques rédigées par des spécialistes, illustrées et enrichies d'une bibliographie de référence.
 - > [L'engagisme dans les colonies européennes](#)
 - > [Travail forcé dans les colonies européennes XVI^e – XX^e siècles](#)
 - > [Esclavage, travail forcé et migrations dans les empires européens](#)

TRAVAILLER EN ESCLAVAGE AUJOURD'HUI

En 1930, l'Organisation internationale du travail proclamait l'interdiction du travail forcé. Cette interdiction a été réaffirmée par l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Dorénavant, l'esclavage est interdit en droit partout dans le monde.

Malgré ces condamnations et interdictions renouvelées, l'actualité nous rappelle régulièrement que **l'esclavage moderne comme le travail forcé sont des réalités multifformes**. Loin d'avoir disparu il risque même de s'accroître avec les déplacements de population qu'engendrent crises politiques et écologiques.

L'ESCLAVAGE MODERNE DANS LE MONDE

Le travail forcé peut-être imposé par des autorités étatiques, par des entreprises privées ou des individus. Ce phénomène est mondial et **aucune région du monde n'est épargnée**, avec une prédominance en Asie-Pacifique où un total de 15,1 millions de personnes sont concernées par ce phénomène.

Le travail forcé peut concerner divers types d'activité : la prostitution, le travail domestique, la mendicité...

On identifie trois principales catégories de victimes :

- ▶ **Les femmes et les filles** - elles représentent 99 % des victimes dans l'industrie du sexe et 58 % victimes dans les autres secteurs. Elles sont donc particulièrement ciblées par les criminels.
- ▶ **Les enfants** - aujourd'hui, plus de 3,3 millions d'enfants sont soumis au travail forcé ce qui représente 12 % du total des personnes concernées. La plupart effectue des tâches agricoles.
- ▶ **Les migrants** - le travail forcé est 3 fois plus important chez les travailleurs migrants.

En 2021, 50 millions de personnes auraient été victimes d'esclavage moderne. Elles travaillent surtout dans le secteur privé à des fins domestiques, dans le secteur de bâtiment et de la construction, et l'agriculture.

EN FRANCE AUSSI

En France, les chiffres sont en augmentation. De 2016 à 2021, le ministère de la Justice a recensé 35 635 cas d'infractions de trafic d'êtres humains, de travail dissimulé ou forcé, de réduction en esclavage ou servitude, de conditions de travail et d'hébergements indignes. **L'exploitation à des fins sexuelles domine en France** même si d'autres formes d'exploitation existent aussi. Elle est de plus en plus difficile à poursuivre du fait de l'essor du recrutement sur internet.

COMMENT Y METTRE FIN ?

Les Etats et les organisations internationales telles que l'ONU incitent les multinationales à être **intransigeantes sur leur chaîne d'approvisionnement**. Il s'agit notamment de s'assurer qu'à tous les échelons de l'élaboration d'un produit de consommation aucun enfant ne soit exploité d'une part et qu'il n'y ait pas recours à du travail forcé d'autre part.

Les Etats ont aussi un rôle à jouer par la mise en œuvre des politiques essentielles pour lutter contre le travail forcé : assurer le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective des travailleurs, étendre la protection sociale ou encore élargir le spectre d'action des services publics d'inspection du travail...

De **nombreuses ONG et associations** se mobilisent aussi pour identifier les victimes présumées et les soutenir. La **mobilisation individuelle** est tout aussi importante : on peut notamment veiller à ses choix de consommation. ●

REGARDS DESSINÉS SUR LE TRAVAIL FORCÉ

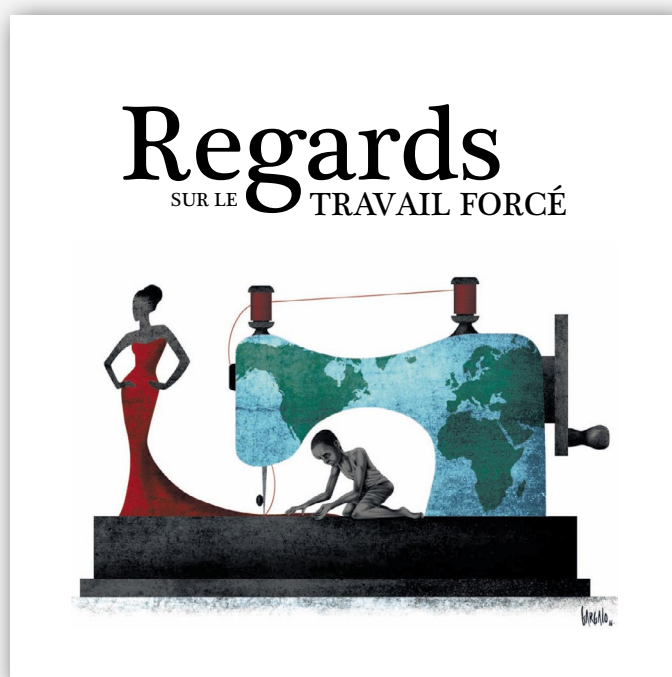


Table des matières

Représenter l'invisible	11
Ouvrir les yeux	12
Là-bas ?	14
Injustice	16
Reproduction	18
Impasse	20
Saisir la réalité	23
Déracinés	24
Piégés	26
Exploités	28
Déshumanisés	30
Refuser l'indifférence	33
Indignation	34
Regarder	36
Rêves et réalités	38
Refuser la fatalité	40
Agir !	43
S'informer	44
S'entraider	46
S'engager	48
Mobiliser	50
Pour aller plus loin	53
Les dessinateurs	62

Plus de 200 dessinateurs de 65 pays ont participé au concours de dessin lancé par RHSF (Ressources Humaines Sans Frontières) et l'Organisation internationale du travail en 2021. [Le catalogue *Regards sur le travail forcé*](#) en présente une sélection thématique. C'est un outil complet qui permet de sensibiliser les élèves aux situations de travail forcé mais aussi de réfléchir aux pistes d'actions. Il permet de croiser les approches entre EMC, géographie et arts plastiques. « Pour aller plus loin », les dix dernières pages du catalogue forment un dossier pédagogique très utile (définitions, témoignages).

RESSOURCES EN LIGNE

■ [L'organisation Internationale du Travail \(OIT\)](#)

Institution de référence pour les données sur l'esclavage moderne, le travail forcé et la traite des êtres humains

■ [Ressources Humaines sans frontières](#)

Un « centre de ressources » pédagogiques très clair avec des propositions adaptées à différents niveaux

■ [50forfreedom](#)

Portail documentaire présentant des actions en faveur d'un changement de grande ampleur pour mettre fin à l'esclavage.

■ [#INVISIBLES](#)

Un film et un livret pédagogique produits par le Secours Catholique et Contre la traite, qui raconte l'histoire de cinq enfants victimes de traite au sein de la société française : esclavage domestique, exploitation sexuelle, mendicité...

■ [Comité Contre l'esclavage moderne](#)

Sur le site du CCEM, une série de vidéos adaptées à une utilisation avec les jeunes, qui évoquent l'esclavage moderne en France.

■ [1 jour 1 question : « L'esclavage moderne des enfants, c'est quoi ? »](#)

Une vidéo animée pour les 8-12 ans réalisée en partenariat par la CNCNDH et la FME avec Bayard.

■ [La traite des êtres humains : les idées reçues t'aveuglent, ouvre les yeux !](#)

Une brochure du [CNCNDH](#) à destination des collégiens et lycéens qui déconstruit 11 idées reçues sur la traite des êtres humains.

■ [L'esclavage moderne, de quoi parle-t-on ?](#)

entretien avec Anousheh Karvar, sur la chaîne youtube de la FME.

DOCUMENTS

- Une plantation sucrière au Brésil
(XVII^e siècle) 24
- Une plantation caféière
à La Réunion 25
- Situations d'esclavage :
des conditions très variées 26
- Pétition des ouvriers parisiens
contre l'esclavage, 22 janvier 1844 27

UNE PLANTATION SUCRIÈRE AU BRÉSIL (XVII^E SIÈCLE)



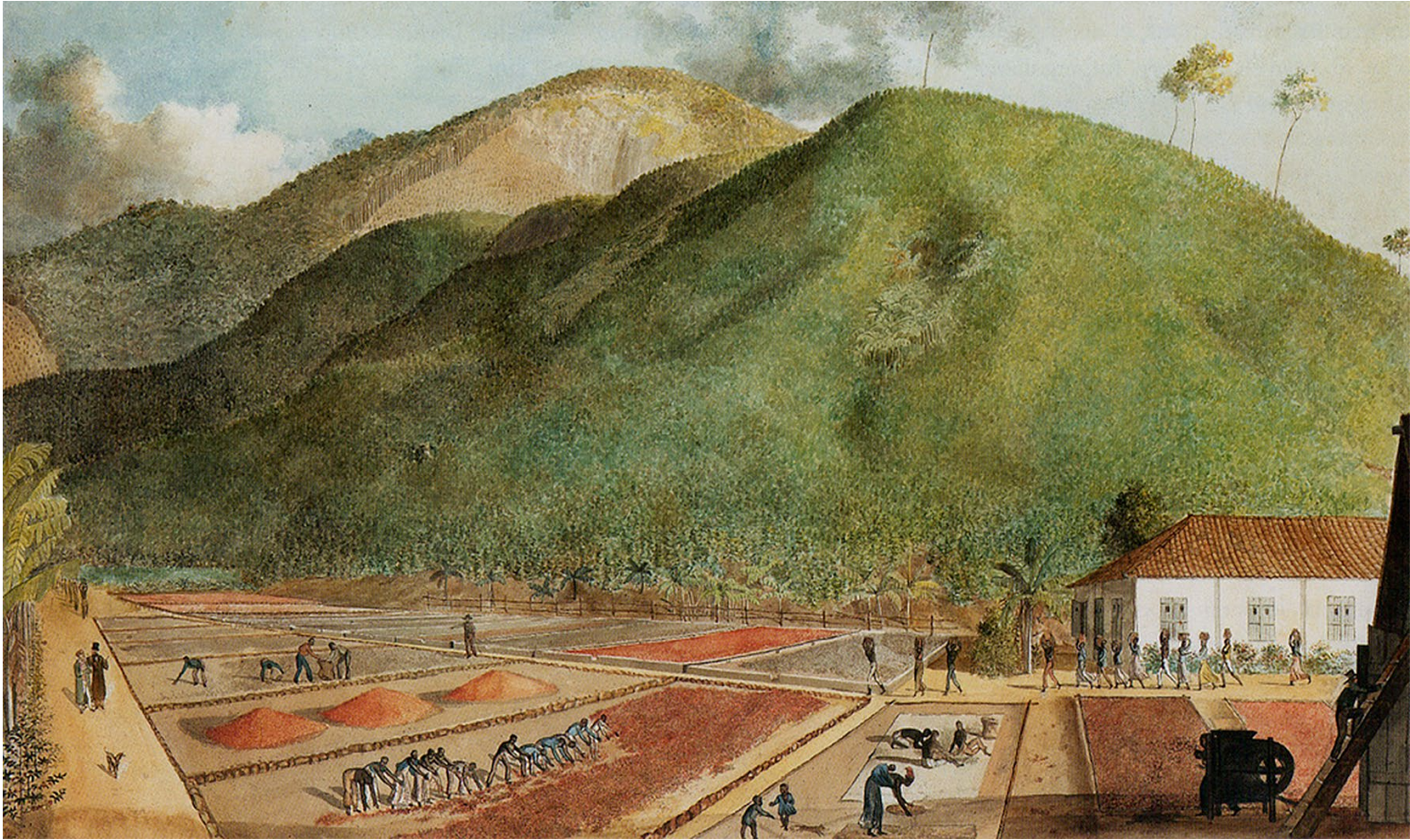
Frans Post, *Un moulin à sucre tourné par l'eau avec les fours où on cuit le liquide de la canne dont on fait le sucre*, au Brésil, vers 1661-1669, huile sur toile, 117 x 167 cm. Paris, Musée du Louvre. [Accéder au document](#)

“ Le moulin commence à tourner deux ou trois heures de l'après-midi, et le travail continue toute la nuit sans cesse. Ensuite, il y a un repos de quatre heures, puis le travail recommence. Il en est ainsi durant toute la semaine. Le travail dans les moulins est tellement horrible que les hommes l'appellent généralement l'enfer et seules les personnes comme les Noirs peuvent y survivre. Leur nourriture se compose de quelques poissons séchés et d'eau. Pendant leurs quelques heures libres, ils se rendent dans les bois pour chercher plus de nourriture à manger. Ils

sont continuellement battus, ce qui leur cause encore plus de douleur parce qu'ils sont nus (...) De nombreux esclaves sont morts d'épuisement alors qu'ils travaillaient sur des bouilloires à sucre bouillantes, ou à la suite de membres pris dans le broyeur de canne à sucre. Une hache était toujours gardée à proximité pour amputer un membre piégé, réduisant ainsi le risque de mort mais laissant le travailleur mutilé de façon permanente. »

Israel da Costa, cité par Liza Oliver,
« *Frans Post's Brazil: Fractures in Seventeenth-Century Dutch Colonial Landscape Paintings* »,
Dutch Crossing, Volume 37, 2013 - Numéro 3.

UNE PLANTATION CAFÉIÈRE À LA RÉUNION



Jean-Joseph Patu de Rosemont (1766-1817), *La culture du café à l'île Bourbon, vers 1800*.
Musée du Quai Branly-Jacques Chirac. [Accéder au document](#)

“ Il y avait un grand mouvement sur l'argamasse (cour en terrasse) de l'habitation ; deux cents noirs et négresses étaient occupés à piler du café de l'année précédente ; ils étaient rangés des deux côtés d'une longue pièce de bois dans laquelle de grands mortiers étaient creusés ; avec de forts pilons qui marquait le mouvement de leur chanson, ils brisaient la pulpe coriace et desséchée qui enveloppe la fève du caféier [...] Les négresses n'étaient de la partie que pour encourager les noirs dans les premiers moments ; elles se réunirent bientôt aux femmes enceintes et aux enfants qui occupaient une autre partie de l'argamasse. A mesure qu'il y avait du café de pilé, des noirs le portaient au moulin à vanner semblable à notre moulin à vanner le blé, ou, ce qui valait mieux,

le montaient sur un échafaudage assez élevé d'où ils le laissaient ensuite retomber : l'écorce brisée s'envole comme la paille de nos épis ; les fèves, plus lourdes, demeurent au-dessous de l'échafaud ; les négresses les reprenaient pour achever de le monder, en les débarrassant des grains défectueux ou de ceux que le pilage avait brisés. Les enfants aidaient quelque peu à ce travail. Les nourrices faisaient des sacs de vacoi, dans lesquels vous voyez nos cafés de Bourbon arriver en Europe. Le gérant blanc avec son bâton ferré à la main, les commandeurs armés du chabouc, parcouraient les travaux, gourmandant les paresseux, et distribuant l'ouvrage de tous les côtés. »

Auguste Billiard,
Voyage aux colonies orientales,
Paris, 1822, p. 92-94.

Dossier pédagogique TRAVAILLER EN ESCLAVAGE

SITUATIONS D'ESCLAVAGE

Une esclave domestique en Martinique

Jacques de Saint-Sauveur, *Femme mulâtre de la Martinique accompagnée de son esclave*, 1805. Musée d'Aquitaine, Bordeaux. Gravure coloriée, tirée de la série *Amérique Septentrionale-Possessions Françaises*, 1805.

Une analyse approfondie par Jessica Balguy dans une vidéo de 7 mn, disponible sur le [site des Anneaux de la Mémoire](#)



Des esclaves porteurs à Mayotte



Esclaves porteurs de Fitako, carte postale, Archives départementales de Mayotte - 1 Fi 116

Le « fitako » est le nom local de la chaise à porteurs, qui était encore en usage à Mayotte au milieu du XX^e siècle.

« Noirs de pelle », esclaves en Guyane



Noirs creusant un canal, anonyme, fin XVIII^e- début XIX^e siècle. Une analyse contextualisée sur le [site de l'histoire par l'image](#).

Des esclaves en fuite à Saint-Domingue

“ Six Negres & Nègresses étampés QUESTAN; sçavoir, Hupie & Zabeth blanchisseuses, âgées de 40 ans; Cécile, de 50; Gratia, Congo, de 20 ; Codiot, Mina, de 40; & Hipolite Créole, postillon, de petite taille, âgé de 30 ans : plus un Mulâtre nommé Jean-Baptiste, postillon, scieur-de-long & charpentier, âgé de 30 ans, & une Nègresse Créole, nommée Catherine, ayant la peau rouge, fort grasse ; ces deux derniers étampés REDON; enfin une Mulâtresse nommée Françoise, âgée de 22 ans, ayant une chaîne au col, sont tous marons depuis deux mois. M. Questan habitant au Rochelois, Quartier de Nippes, prie ceux qui les reconnoîtront de les faire arrêter & de lui en donner avis. »

Saint-Domingue, *Affiches américaines* - 1766-09-24

[Accéder au document](#)

Plus de 15 000 annonces de fuite d'esclaves sont disponibles dans la [base de données marronnage.info](#) et donnent de nombreuses informations sur les esclaves en fuite, notamment leur spécialisation professionnelle. Elles ont un support riche et accessible pour travailler avec des élèves de le CM1.

PÉTITION DES OUVRIERS PARISIENS CONTRE L'ESCLAVAGE



Messieurs les députés,

Les soussignés, ouvriers de la capitale, ont l'honneur, en vertu de l'art. 45 de la Charte constitutionnelle, de venir vous demander de vouloir bien abolir, dans cette session, l'esclavage. Cette lèpre, qui n'est plus de notre époque, existe cependant encore dans quelques possessions françaises. L'esclavage dégrade autant le possesseur que le possédé. C'est pour obéir au grand principe de la fraternité humaine que nous venons vous faire entendre notre voix en faveur de nos malheureux frères les esclaves. Nous éprouvons aussi le besoin de protester hautement, au nom de la classe ouvrière, contre les souteneurs de l'esclavage, qui osent prétendre, eux qui agissent en connaissance de cause, que le sort des ouvriers français est plus déplorable que celui des esclaves. Aux termes du Code noir, édit de 1685, art. 22 et 25, les possesseurs doivent nourrir et habiller leur bétail humain ; il résulte des publications officielles faites par le ministère de la Marine et des Colonies, exécution de l'ordonnance royale du 5 janvier 1840, publication de 1841, pages 50, 37, 46, 118, 51, 61, 92, 102, etc., qu'ils se déchargent de ce soin en concédant le samedi de chaque semaine aux esclaves. Ceux de la Guyane française n'ont même qu'un samedi nègre par quinzaine, contrairement aux défenses de l'art. 24 du Code noir et aux pénalités de l'art. 26.

Quels que soient les vices de l'organisation actuelle du travail en France, l'ouvrier est libre ; sous un certain point de vue plus libre que les salariés défenseurs de la propriété pensante.

L'ouvrier s'appartient ; nul n'a le droit de le fouetter, de le vendre, de le séparer violemment de sa femme, de ses enfants, de ses amis. Quand bien même les esclaves seraient nourris et habillés par leurs possesseurs, on ne pourrait encore les estimer heureux ; car, comme l'a si bien résumé M. le duc de Broglie (rapport fait à M. le ministre de la Marine et des Colonies, 1843, p. 5.), il faudrait autant dire que « la condition de la bête est préférable à celle de l'homme, et que mieux vaut être une brute qu'une créature raisonnable. »

Fiers de la sainte et généreuse initiative que nous prenons, nous sommes sûrs que notre pétition aura de l'écho dans notre noble patrie et nous avons confiance dans la justice des députés de la France.

Paris, 22 janvier 1844 »

Julien Gallé, n° 1, rue Neuve-des-Mathurins & 1 505 signatures

Cité dans Marcel Dorigny, *Arts et lettres contre l'esclavage*, Cercles d'Art, 2018.



la flamme de
l'égalité

Crédits photographiques

Couverture © Jean-Manuel Duvivier
p. 5 © Château des ducs de Bretagne- Musée de Nantes
p. 7 © AD14 et AD974
p. 9 © Le Havre, Bibliothèque municipale
p. 10/11 : Source gallica.bnf.fr / BnF
p. 12 ©AD974
p.13 © Fondation Calvet
p. 15 © Musée d'histoire de Nantes
- Château des Ducs de Bretagne
p. 19 © AD974
p. 24 © Musée du Louvre
p. 25 © Musée du Quai Branly- Jacques Chirac
p. 26 © AD976 ; © Mairie Bordeaux - Photo JM Arnaud

Réalisation du dossier

Nadia Wainstain,
Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

Remerciements à Cécile Vidal.

Reproduction à but non commercial autorisée pour le texte
sous réserve de mention de l'origine © FME

Conception graphique et mise en pages

Syrinx Communication

Contact

education@fondationesclavage.org

© Fondation pour la mémoire de l'esclavage, 2022



Hôtel de la Marine
2, place de la Concorde
75008 Paris

www.memoire-esclavage.org

